



Paris, le 14 mars 2018

À l'attention des Rectrices et Recteurs d'Académie

Objet : Demande d'informations administratives sur les données de la plateforme Parcoursup

Madame la Rectrice, Monsieur le Recteur,

Permettez-moi de vous solliciter pour obtenir des informations administratives sur les données de la plateforme Parcoursup dans votre académie.

La phase de saisie des vœux par les lycéen.ne.s a pris fin, hier, mardi 13 mars, à 23h. Désormais, ces dernier.e.s auront jusqu'au 31 mars inclus pour finaliser et confirmer leurs vœux.

Il est donc temps de faire un 1^{er} bilan d'étape de cette phase de saisie des vœux par les quelques 660 000 lycéen.ne.s.

En 2017, 853 262 candidat.e.s étaient inscrit.e.s sur APB (39 700 candidat.e.s de plus soit une hausse de +4,9% par rapport à 2016, une forte hausse due principalement à l'augmentation des élèves en terminale, +25 800 candidat.e.s). Ces 853 262 candidat.e.s avaient formulé au moins un vœu au 20 mars 2017 en vue de poursuivre leur scolarité dans l'Enseignement supérieur dans l'une des 12 881 formations proposées.

La répartition entre les femmes et les hommes était toujours disproportionnée : ainsi les candidates représentent 82 % des demandes en psychologie, 70 % en droit, 70 % en PACES alors qu'elles sont 46 % en CPGE, 28 % dans les écoles d'ingénieur.e.s, 27 % en STAPS.

Malheureusement #Parcoursup2018 est difficilement comparable avec #APB2017. Toutefois des critères sont facilement utilisables.

Quelques chiffres sur la phase d'expression des vœux 2017 (vœux 1 au 20 mars) :

- **L'attractivité** des filières universitaires se confirme : + 13,6 % par rapport à 2016 pour les admissions en licence (hors PACES) ;
- La **licence** (incluant la PACES) reste le principal premier vœu des candidat.e.s (pour 38 % d'entre eux/elles) et surtout pour les élèves de terminale générale (53 % d'entre eux/elles) ;
- Les **sections de techniciens supérieurs** (S.T.S.) restent le premier vœu à 83 % pour les élèves de terminale professionnelle ;

.../...

- Le choix d'un **I.U.T.** parmi les élèves de terminale technologique est stable à 20 % ;
- Pour les 2 mentions de première année de licence les plus demandées, **STAPS** et **Droit**, la progression des demandes est comparable ou légèrement inférieure à la progression globale sur la licence. Les candidatures pour la mention **Psychologie** progressent nettement moins que la moyenne (+6,7 %). L'attractivité de la licence se diversifie donc plus que les autres années ;
- La demande sur la **PACES** est équivalente à celle de l'année dernière avec une très légère augmentation de +1,7 %.

Cette année, au 13 mars 2018, 13 271 formations sont référencées sur Parcoursup.

Alors que Parcoursup a été mis en œuvre dans les universités avant même que la loi ORE ne soit promulguée, le SNESUP-FSU désire en faire un point d'étape à la fermeture de sa première phase, pour en tirer un bilan et alerter sur les éventuels dysfonctionnements à l'œuvre. À ce titre, nous vous demandons, de bien vouloir nous fournir les indicateurs de Parcoursup 2018 et d'APB2017 (notes suivis des vœux, notes d'alertes, notes essentiels d'APB,...) pour pouvoir établir des comparaisons.

Je vous remercie pour votre coopération et demeure à votre écoute.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, Monsieur le Recteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Hervé CHRISTOFOL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christofol', written over a light grey grid background.

Secrétaire Général du SNESUP-FSU